## Ce formulaire doit être renvoyé en totalité au **Smidom Veyle Saône** Accompagné d'un relevé bancaire IBAN / BIC

MANDAT DE DDELEVEMENT SEDA DOLLO I	A CECTION DEC ODI	NIDES MENACEDES
MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA POUR I		
Référence unique du mandat (zone réservé au créancier) :		
F R S M I D O M O	M	
Type de contrat : Prélèvement à l'échéance		
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CC VAL DE SAO instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre ban		IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
conformément aux instructions de la CC VAL DE SAONE CENTRE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les convention que vous avez passée avec elle. Une demande de présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre co autorisé.	remboursement doit être	FR60ZZZ822D4E
DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom, prénom :	Nom: CC VAL DE SAONE CENTRE  Adresse: 166 ROUTE DE FRANCHELEINS	
Adresse:		
Code postal :	Code postal : 01 090	
Ville:	Ville : MONTCEAUX	
Pays:	Pays : France	
DESIGNATION DU C	OMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION	N INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif ☑ Paiement ponctuel □		
Signé à :	ignature :	
Le (JJ/MM/AAAA) :		
DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE FET LE CAS ECHEANT) :	PAIEMENT EST EFFECTUE (SI D	DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME
Nom du tiers débiteur :		

## JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

## Rappel:

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la CC VAL DE SAONE CENTRE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la CC VAL DE SAONE CENTRE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.